

Conditions générales – Maison de vacances Luisenhof

Version du 04/2026

1. Champ d'application

- 1.1.** Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les prestations de service fournies par la SA HOTEL BUTGENBACHER HOF (ci-après « le Bütgenbacher Hof », ayant son siège social Marktplatz, 8 à 4750 BÜTGENBACH et inscrite à la BCE sous le numéro 0477.615.627. info@hbh.be, www.hbh.be, www.hotelbutgenbacherhof.com portant sur la maison de vacances Luisenhof (ci-après « la Maison »).
- 1.2.** Les relations contractuelles (ci-après le Contrat) entre le Bütgenbacher Hof et le Client sont régies exclusivement par le contenu des présentes conditions générales. L'accord du Client intervient au moment de la réservation. Aucune réservation n'est possible sans cet accord. Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales avant de passer commande auprès du Bütgenbacher Hof et d'avoir accepté sans réserve leur contenu. Le Client renonce entre autres explicitement à l'application de ses propres conditions générales.
- 1.3.** En tout état de cause, toute dérogation aux présentes conditions générales doit toujours être expressément acceptée par écrit par Bütgenbacher Hof et n'aura alors qu'un effet isolé et unique.

2. Description de l'offre de biens et services

- 2.1.** Le Bütgenbacher Hof offre des services de réservation et de location saisonnière de la Maison ainsi que des prestations annexes (« les Services »). L'offre s'effectue par internet, via le site du Bütgenbacher Hof, par courriel ou par téléphone.

3. Parties contractantes

- 3.1.** Une personne qui passe la nuit à la Maison n'est pas nécessairement une partie contractante : un Contrat peut être conclu en son nom par un tiers.
Dans l'application des présentes conditions générales de vente, on entend par :
 - « Contractant » la personne physique ou morale qui conclut le Contrat de réservation de la Maison et/ou qui est tenue à un paiement (à titre de contrepartie).
 - « Hôte » la (les) personne(s) physique(s) qui a (ont) l'intention de séjourner à la Maison.
 - « Client » le Contractant et l'Hôte visés sans distinction.
- 3.2.** Le Contractant et l'Hôte sont conjointement et solidairement responsables envers le Bütgenbacher Hof de toutes les obligations découlant du Contrat et des présentes, dans le cas où il s'agit de personnes différentes.

4. Droit de rétractation

- 4.1.** Le Client, privé ou professionnel, ne dispose pas du droit de renoncer à son achat en cas d'offres spéciales (réservations non remboursables) ou en cas de réservation portant sur l'organisation d'événement.
- 4.2.** Le Client privé et agissant pour ses besoins personnels ne dispose pas du droit de renoncer à l'achat en cas de réservation effectuée moins de 3 jours calendrier avant le début des prestations.
- 4.3.** Le Client professionnel ne dispose d'aucun droit de rétractation, sauf accord exprès et contraire du Bütgenbacher Hof.

5. Conclusion et forme du Contrat

- 5.1.** Aucune forme particulière de contrat n'est prescrite.
- 5.2.** Le Contrat est conclu à partir de l'acceptation par une partie de l'offre faite par l'autre partie.

En cas de contrat écrit, le Bütgenbacher Hof doit mentionner les dates et heures d'arrivée et de départ du Client ainsi que le prix convenu, la description des services demandés et le montant de l'acompte éventuel.

5.3. Les Services s'effectuent à la Maison, sauf conventions écrites contraires et sans préjudice de l'application de l'article 25 des présentes conditions générales.

6. Contrat de location saisonnière et réclamations

6.1. Le Bütgenbacher Hof est tenu à l'égard du Client de mettre un logement à sa disposition tel que décrit aux articles 18 et 19 et de lui assurer les services habituels. Sont entendus par là les services courants du Bütgenbacher Hof en fonction de sa catégorie et les différentes installations communes mises en général à la disposition des Clients.

6.2. Le Client est tenu au paiement du prix convenu.

6.3. Les réclamations relatives aux prestations fournies ne peuvent être acceptées si elles ne parviennent pas par écrit au Bütgenbacher Hof dans les 7 jours suivants les prestations de services.

7. Prix

7.1. Les offres de prix du Bütgenbacher Hof sont sans engagement et ne sont pas contraignantes, tant qu'elles n'ont pas été confirmées par écrit par Bütgenbacher Hof.

7.2. Les prix appliqués sont ceux indiqués par le Bütgenbacher Hof au moment de la réservation. Les prix s'entendent comme des prix bruts incluant les taxes et charges légales applicables à l'exception des taxes locales dont le Client doit s'acquitter (par exemple la taxe communale de séjour).

7.3. Le Bütgenbacher Hof se réserve le droit d'adapter les prix en conséquence si, après la conclusion du contrat, les taxes ou charges légales sont modifiées ou si de nouvelles taxes s'appliquent. Pour les Contrats conclus avec des consommateurs, cette adaptation n'est possible que si un délai de plus de 4 mois s'écoule entre la réservation et la prestation.

8. Durée de la réservation

8.1. Si un nombre déterminé de nuitées a été réservé par le Client, les dates de début et de fin doivent être indiquées dans le contrat du Bütgenbacher Hof. Sauf mention contraire, la Maison réservée est mise à la disposition du Client à partir de 16h00 le jour de l'arrivée et doit être libérée au plus tard à 11h00 le jour du départ.

8.2. Le contrat prend fin le jour suivant l'arrivée de l'Hôte et ce, au plus tard, à 11h dans le cas où aucun contrat de plus d'un jour n'a été demandé et accepté.

Si le nombre de nuitées réservées n'est pas déterminé, le contrat de location est considéré comme conclu pour plusieurs jours consécutifs.

Dans ce cas, un préavis, prenant fin le jour suivant au plus tard 11h, doit être donné par une des parties afin que le contrat puisse prendre fin.

8.3. Un préavis donné par le Bütgenbacher Hof à l'Hôte sera considéré comme adressé au Contractant et interviendra conformément aux dispositions mentionnées plus haut.

8.4. Le préavis est confirmé par écrit au Contractant.

9. Réservation de la Maison

9.1. Le Client choisit les Services présentés sur le site du Bütgenbacher Hof ou sur internet.

9.2. Le Client reconnaît avoir pris connaissance de la nature, de la destination et des modalités de réservation des Services disponibles sur le site ou par internet et avoir sollicité et obtenu des informations nécessaires et/ou complémentaires pour effectuer sa réservation en parfaite connaissance de cause.

9.3. Le Client est seul responsable de son choix des Services et de leur adéquation à ses besoins de telle sorte que la responsabilité du Bütgenbacher Hof ne peut être recherchée à cet égard.

- 9.4. Toute réservation doit être accompagnée d'un numéro de carte de paiement ou de crédit valable, de sa date d'expiration et du nom de son titulaire afin de garantir celle-ci.
- 9.5. Une réservation est considérée comme garantie dès que le Contractant la confirme en communiquant les données de sa carte de paiement ou de crédit ou en versant un acompte de 100 % du montant total de la prestation réservée.
- 9.6. Tout report de séjour en dehors du délai d'annulation gratuite est considéré comme une annulation de la réservation existante suivie d'une nouvelle réservation.
Les conditions d'annulation mentionnées dans les présentes conditions s'appliquent également dans ce cas.

10. Annulation ou modification par le Client

- 10.1. Le Client peut d'annuler la réservation de la Maison et le Contrat sans frais uniquement pendant la période d'annulation convenue dans les présentes conditions générales ou déterminée dans le Contrat. Si aucun délai n'est convenu, la résiliation du Contrat sans frais par le Client est exclue. Cette exclusion ne s'applique pas en cas de manquement à une obligation dont le Bütgenbacher Hof est responsable.
- 10.2. Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit en informer le Bütgenbacher Hof par écrit dans le délai imparti. L'annulation dans les délais libère le Client de l'obligation de payer la location et les Services.

11. Annulation

- 11.1. Une annulation sans frais est possible jusqu'à 8 semaines avant l'arrivée.
- 11.2. En cas d'annulation entre 8 et 4 semaines avant l'arrivée, le Bütgenbacher Hof se réserve le droit de facturer 50 % du prix total convenu.
- 11.3. En cas d'annulation entre 4 et 1 semaine avant l'arrivée, le Bütgenbacher Hof se réserve le droit de facturer 75 % du prix total convenu.
- 11.4. En cas d'annulation jusqu'à 7 jours avant l'arrivée, de non-présentation (*no show*) ou de départ anticipé, le Bütgenbacher Hof se réserve le droit de facturer 100 % du prix total convenu.
- 11.5. Le Bütgenbacher Hof est autorisé à débiter les montants correspondants de la carte de paiement fournie à titre de garantie.

12. Caution

- 12.1. À l'arrivée, lors du *check-in*, une caution d'un montant de 500,00 € sera autorisée sur la carte de paiement ou de crédit enregistrée (préautorisation).
- 12.2. La Caution sert notamment à couvrir d'éventuels dommages ou prestations supplémentaires pendant le séjour.
- 12.3. La Caution sera reversée à la fin du séjour, déduction éventuelle faite des dépenses précitées.

13. Annulation ou modification par le Bütgenbacher Hof

- 13.1. Si le Bütgenbacher Hof se trouve dans l'impossibilité d'exécuter le contrat, ce dernier pourra offrir au Client un arrangement de qualité ou de catégorie équivalente ou supérieure dans les chambres de son hôtel. Toute différence de prix qui en découlerait est à charge du Bütgenbacher Hof.
- 13.2. Le Bütgenbacher Hof peut suspendre ou résilier le contrat sans frais ni indemnité pour motif légitime.
Un motif légitime existe notamment lorsque :
 - la Maison ou les Services ont été réservés sur la base d'informations fausses ou trompeuses (par exemple concernant l'identité du Client, sa solvabilité ou l'objet du séjour) ;

- il existe des raisons sérieuses de penser que l'utilisation des Services pourrait compromettre l'activité commerciale, le fonctionnement, la sécurité ou la réputation du Bütgenbacher Hof ;
- l'objet du séjour est contraire à la loi ;
- une sous-location ou une cession non autorisée de la Maison a lieu ;
- un cas de force majeure ou de changement de circonstances tel que repris à l'article 25 des présentes conditions générales.

14. Garanties & Responsabilité du Client

- 14.1.** Le Client garantit le paiement intégral des services du Bütgenbacher Hof dans le cadre de la réservation de la Maison. Il est du devoir du Contractant d'informer les Hôtes en conséquence et de leur communiquer les présentes conditions générales.
- 14.2.** Le Client fournira, dès avant l'intervention du Bütgenbacher Hof, toute information utile concernant sa réservation. Lors de son arrivée, le Client est tenu de présenter ses documents d'identité pour permettre son inscription.
- 14.3.** La sous-location ou la relocation de la Maison, la mise à disposition de la Maison à des tiers, l'utilisation de la Maison à des fins autres que l'hébergement, ainsi que l'utilisation des espaces communs du Bütgenbacher Hof à des fins autres que les services habituels requièrent l'accord écrit préalable du Bütgenbacher Hof et peuvent être soumises au paiement d'un supplément.
- 14.4.** Le Client s'engage à utiliser la Maison et les locaux du Bütgenbacher Hof avec diligence et uniquement dans le cadre de l'objet du Contrat. Avant la conclusion du Contrat, le Client informera le Bütgenbacher Hof, sans y être invité, si l'utilisation prévue de la Maison, des locaux et des services de Bütgenbacher Hof risque de compromettre le bon fonctionnement de l'entreprise, la sécurité ou la réputation du Bütgenbacher Hof.
- 14.5.** L'Hôte et le Contractant sont solidairement responsables à l'égard du Bütgenbacher Hof pour tout dommage causé à des personnes, à l'immeuble, au mobilier ou à l'équipement de Bütgenbacher Hof et des lieux accessibles au public.
- 14.6.** Le Client doit se comporter selon les usages et le règlement du Bütgenbacher Hof où il séjourne, dont les consignes de sécurité. Le Client peut consulter ce règlement. En particulier, le Client accepte et s'engage à utiliser la Maison et les équipements mis à sa disposition (en ce compris l'accès éventuel à Internet) en personne prudente et raisonnable.
- 14.7.** Le Client est civilement responsable du comportement des membres de son groupe de voyage ainsi que des personnes séjournant dans la Maison à son initiative.
- 14.8.** Si le Client ou l'un de ses accompagnateurs cause des dommages aux biens du Bütgenbacher Hof, il sera tenu de payer les frais de réparation correspondants, ainsi que le prix moyen de la Maison pour toutes les nuits suivantes où le Bütgenbacher Hof n'est pas en mesure de louer la Maison.
- 14.9.** Tout comportement contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public amènera le Bütgenbacher Hof à demander au Client de quitter la Maison sans aucune indemnité et/ou sans aucun remboursement, sans préjudice de poursuites pénales et/ou de dommages et intérêts complémentaires.
- 14.10.** Le Client est le seul responsable des conséquences dommageables pour lui et pour le Bütgenbacher Hof et/ou des tiers, qui résulteraient du non-respect de ces obligations.

15. Garanties & responsabilités du Bütgenbacher Hof

- 15.1.** La Maison est assurée contre les dommages causés par l'incendie et les dégâts des eaux.
- 15.2.** Les objets de valeur des clients ne sont pas couverts par cette assurance.
- 15.3.** Le Bütgenbacher Hof décline toute responsabilité pour les accidents survenant à l'intérieur ou à l'extérieur de la Maison.
- 15.4.** Le Bütgenbacher Hof n'est pas responsable d'une interruption, modification ou impossibilité du séjour ainsi que des dommages survenus à la suite d'un événement qu'il a été

dans l'impossibilité de prévenir (force majeure), en dépit des précautions nécessaires, en raison des circonstances et des conséquences imprévisibles ou inévitables échappant à son contrôle.

- 15.5. Le Bütgenbacher Hof n'est pas responsable des dommages causés par l'erreur ou de la négligence, même partielle, du Client. A ce sujet, le Client a notamment l'obligation d'informer le Bütgenbacher Hof de tout objet de valeur dont il serait en possession (article 17).
- 15.6. Conformément à l'article 5.89, §1 du Code civil, la responsabilité du Bütgenbacher Hof ou de toute personne dont elle répond ne peut être engagée, à l'exception d'une faute intentionnelle ou d'une faute causant atteinte à la vie ou l'intégrité physique d'autrui.
- 15.7. En cas de perturbations ou de défauts concernant ses prestations, le Bütgenbacher Hof s'efforcera d'y remédier dès qu'il en aura connaissance ou dès notification immédiate par le Client.
- 15.8. Sauf mention légale, toute action contre le Bütgenbacher Hof se prescrit dans un délai d'un an à compter du début légal du délai de prescription.

16. Droit de rétention d'objets apportés par le Client

- 16.1. Le Bütgenbacher Hof dispose d'un droit de rétention à titre de garantie de paiement des sommes qui lui sont dues et in fine d'un droit de vente à la valeur marchande sur les objets et tous les accessoires apportés par le Client.

17. Objets de valeur

- 17.1. Le Client doit informer le Bütgenbacher Hof par écrit et en temps utile si des objets de valeur sont apportés. L'accord préalable et écrit du Bütgenbacher Hof est nécessaire avant toute introduction par le Client de somme d'argent, de titres ou d'objets de valeur supérieure à 800 €, ou d'autres objets d'une valeur supérieure à 3 500 €.
- 17.2. Le Bütgenbacher Hof peut demander au Client d'entreposer ses objets dans le coffre-fort central de l'hôtel du Bütgenbacher Hof (en dehors de la Maison) et peut exclure sa responsabilité pour tout montant dépassant la couverture d'assurance du Bütgenbacher Hof.
- 17.3. Le droit à indemnisation s'éteint si le Client ne signale pas immédiatement au Bütgenbacher Hof la perte, la destruction ou la détérioration de l'objet après en avoir pris connaissance.
- 17.4. Pour le surplus, la mise en dépôt et la responsabilité du Bütgenbacher Hof sont régis par le Code civil.

18. Occupation maximale de la Maison

- 18.1. La Maison est équipée pour accueillir au maximum 8 adultes.
Le Client est tenu de respecter ce nombre maximal autorisé de personnes.
- 18.2. En complément de l'occupation maximale, jusqu'à deux lits pour enfants ou lits bébé peuvent être mis à disposition.
- 18.3. Toute utilisation par un nombre de personnes supérieur à celui indiqué lors de la réservation n'est autorisée qu'avec l'accord préalable du Bütgenbacher Hof.

19. Directives générales d'utilisation

- 19.1. La Maison convient en particulier aux familles, à plusieurs familles ainsi qu'à de petits groupes d'amis ou de collègues.
- 19.2. L'organisation de fêtes, d'événements ou d'enterrements de vie de célibataire y est expressément interdite.
- 19.3. Il n'est pas autorisé d'écouter de la musique ou de jouer de la musique à l'extérieur.
- 19.4. Le Client s'engage à respecter les voisins et l'environnement et à éviter toute nuisance sonore inutile.
- 19.5. Il convient tout particulièrement, en soirée, de veiller à ne pas troubler la tranquillité sur la terrasse et dans les espaces extérieurs.

- 19.6. Les défauts ou dommages constatés dans la Maison sont documentés, lors de la remise des clés, sur un formulaire approprié et confirmés par le bailleur et le Client.
- 19.7. Les dommages survenus ou constatés pendant le séjour (par ex. bris de verre ou appareils défectueux) doivent être signalés sans délai au Bütgenbacher Hof ou à son représentant.
- 19.8. Les dommages survenus seront, le cas échéant, imputés sur la caution versée.
- 19.9. Au rez-de-chaussée de la Maison, la cuisine est équipée d'un extincteur ainsi que d'une couverture anti-feu.

20. Interdiction de fumer

- 20.1. La Maison est un logement non-fumeurs.
- 20.2. Il est strictement interdit de fumer dans l'ensemble des espaces intérieurs.
Le Client réparera tout dégât causé au tabagisme. En cas de tabagisme à l'extérieur, il convient de veiller à ne jeter aucun mégot dans l'environnement ou dans la nature.

21. Animaux domestiques

- 21.1. Le Client doit indiquer dès la réservation son souhait de venir avec un animal et il est tenu de s'assurer au préalable que le règlement du Bütgenbacher Hof le lui permet. L'animal est en permanence sous la responsabilité du Client et il ne peut le laisser seul à aucun moment.
- 21.2. Les animaux domestiques ne sont autorisés que dans les bâtiments annexes Landleben, Bergerhof et Luisenhof, sous réserve de l'accord écrit préalable du Bütgenbacher Hof et moyennant des frais de service supplémentaires. Les animaux ne sont pas autorisés à l'intérieur du bâtiment principal de l'hôtel du Bütgenbacher Hof.
- 21.3. Les animaux ne sont pas autorisés à monter sur les meubles d'assise ou de couchage (canapés, fauteuils, lits).
Les déjections animales doivent être ramassées et éliminées de manière appropriée sur l'ensemble de la propriété ainsi que dans les environs.
- 21.4. Le Client est responsable de tous les dommages causés par les animaux qu'il a amenés.
- 21.5. Le Bütgenbacher Hof dispose du droit à tout moment de refuser un animal sans avoir à s'en expliquer.
- 21.6. Sont toutefois exemptés de cette règle les chiens guides d'aveugles, chiens pour personnes malentendantes et autres chiens d'assistance reconnus. Sur présentation d'un justificatif lors de l'arrivée, ceux-ci peuvent être admis gratuitement et à tout moment, après accord préalable de Bütgenbacher Hof.

22. Nettoyage et état des lieux

- 22.1. La Maison est soigneusement nettoyée avant l'arrivée du Client.
- 22.2. Le nettoyage final est compris dans le prix de location. En cas de salissure exceptionnelle ou de tabagisme, un forfait de nettoyage supplémentaire peut être facturé. Celui-ci pourra, le cas échéant, être déduit de la caution versée.
- 22.3. Le Client s'engage à laisser la Maison, au moment du départ, dans un état correct et rangé. Il convient notamment de veiller à ce que :
 - tous les objets soient remis à leur place d'origine ;
 - aucun objet personnel ou vêtement ne soit laissé sur place ;
 - la vaisselle soit nettoyée et rangée dans les armoires prévues à cet effet ;
 - le réfrigérateur, le congélateur et le lave-vaisselle soient nettoyés et vidés ;
 - les appareils ménagers utilisés soient nettoyés ;
 - toutes les poubelles soient vidées et les déchets correctement triés ;
 - la salle de bains, la douche et les toilettes soient laissées propres ;
 - le linge de lit et les serviettes usagés soient déposés dans les bacs à linge prévus à cet effet dans le débarras

23. Parking & Stationnement

- 23.1.** Les vélos peuvent être stationnés, attachés, dans la cour intérieure de la Maison.
- 23.2.** Les véhicules autres que les vélos peuvent être stationnés sur les emplacements prévus devant la Maison ou sur le parking de l'hôtel du Bütgenbacher Hof.
- 23.3.** Lorsqu'une place de stationnement (vélo ou autre véhicule) est mise à la disposition du Client sur le terrain du Bütgenbacher Hof, même contre paiement, cela ne donne pas lieu à la conclusion d'un contrat de dépôt. Le Bütgenbacher Hof n'est soumis à aucune obligation de surveillance. Le Client est tenu de signaler immédiatement tout dommage et, en tout état de cause, tout dommage apparent avant de quitter l'aire de stationnement. Le Bütgenbacher Hof n'est pas responsable des dommages causés par d'autres clients du Bütgenbacher Hof ou par des tiers.

24. Bons cadeaux

- 24.1.** Les bons cadeaux achetés auprès du Bütgenbacher Hof peuvent être utilisés uniquement pour des prestations proposées par le Bütgenbacher Hof. Si un solde reste disponible après paiement avec un bon, celui-ci reste valable et peut être utilisé pour d'autres paiements. La durée de validité d'un bon est de 3 ans à compter de la date d'émission. Les bons ne peuvent être ni retournés, ni revendus, ni transférés et ne peuvent être échangés contre de l'argent. Ils ne peuvent pas être utilisés pour des paiements en ligne.
- 24.2.** L'acheteur du bon est responsable de l'exactitude des données fournies (notamment l'adresse e-mail) auxquelles le bon et la facture doivent être envoyés.

25. Force majeure et changement de circonstances

- 25.1.** En cas de force majeure telle que définie à l'article 5.226 du Code civil, de cas fortuit ou du fait du prince, le Bütgenbacher Hof a le droit de suspendre ou d'annuler le contrat, et ce, sans que le Client ne puisse prétendre à aucune indemnité généralement quelconque. Sont assimilés à la force majeure, le cas de destruction partielle ou totale de l'hôtel, grève, catastrophe, incendie, accident technique interne ou externe et d'une manière générale en cas de tout événement ne permettant pas la bonne exécution du service.
- 25.2.** En cas de survenance de circonstances nouvelles qui bouleversent l'économie du contrat et rendent pour le Bütgenbacher Hof, l'exécution de celui-ci beaucoup plus onéreuse, conformément à l'article 5.74 du Code civil, les parties conviennent de se rencontrer pour déterminer des conditions équitables pour poursuivre l'exécution du contrat ou décider de la résiliation du contrat.

26. Paiement

- 26.1.** Le Bütgenbacher Hof peut demander un acompte complet ou partiel. Ce versement sera considéré comme un acompte sur le prix contractuel, sauf disposition contractuelle contraire.
- 26.2.** Les factures du Bütgenbacher Hof sont payables au comptant sur présentation et au plus tard le jour du départ.
Sauf disposition contraire, le Bütgenbacher Hof n'est en aucun cas tenu d'accepter les chèques, devises étrangères, cartes de crédit ou autres moyens de paiement différés et le paiement doit intervenir dans la devise du pays où le Bütgenbacher Hof est établi.
- 26.3.** Le Contractant est responsable du paiement de tous les services fournis à l'Hôte, ainsi que des services déterminés à la conclusion du contrat, sauf disposition écrite contraire prévoyant la facturation à l'Hôte.
Les factures du Bütgenbacher Hof sont portables et exigibles à l'adresse de son siège social.
- 26.4.** Toute contestation relative à une facture doit parvenir au Bütgenbacher Hof par écrit, dans les 15 jours de son envoi.

- 26.5.** Si le Client ne se présente pas sans avoir annulé au préalable sa réservation, la carte de paiement ou de crédit laissée en garantie sera débitée à concurrence des montants dus et à titre d'indemnité forfaitaire.
- 26.6.** Toute réduction de prix, d'une remise ou d'une commission accordée par le Bütgenbacher Hof devient caduque en cas de non- paiement de la facture à la date d'échéance.
- 26.7.** Toute facture impayée par un Client professionnel à l'échéance produira, de plein droit et sans mise en demeure, un intérêt au taux de 10 % l'an et sera majorée de plein droit et sans mise en demeure, d'une indemnité forfaitaire et irréductible calculée sur base des montants en cause, à savoir :
- jusqu'à 4.000,00 € : 10 %
 - de 4.000,00 € à 12.500,00 € : 7,5 %
 - de 12.500,00 € à 25.000,00 € : 5 %
 - de 25.000,00 € à 50.000,00 € : 2,5 %
 - à partir de 50.000,00 € : 1,5 %
- 26.8.** Toute facture impayée par un Client consommateur à l'échéance entrainera l'envoi d'une mise en demeure ne comportant aucune majoration. En cas d'absence de réaction dans les 14 jours qui suivent cet envoi, le solde impayé produira un intérêt au taux légal. De plus, la facture impayée sera majorée d'une indemnité forfaitaire et irréductible calculée sur base des plafonds repris à l'article XIX.4 du Code de droit économique, à savoir :
- 20,00 € si le montant restant dû est inférieur à 150,00 € ;
 - 30,00 € augmentés de 10 % du montant dû sur la tranche comprise entre 150,01 € et 500,00 € si le montant restant dû est compris entre 150,00 € et 500,00 € ;
 - 65,00 € augmentés de 5 % du montant dû sur la tranche supérieure à 500,00 € avec un maximum de 2.000,00 € si le montant restant dû est supérieur à 500,00 €.

27. Clause de réciprocité

- 27.1.** Dans le cas où le Bütgenbacher Hof ne rembourserait pas une somme due au Client, ce dernier pourra réclamer les mêmes majorations que celles reprises à l'article 26.

28. Données à caractère personnel

- 28.1.** Le Bütgenbacher Hof, en qualité de responsable de traitement, rassemble et traite les données à caractère personnel reçues du Client en vue de la gestion de la réservation, l'exécution du contrat, de la gestion des clients et de la comptabilité.
Sauf objection du Client/contractant, le Bütgenbacher Hof peut utiliser son adresse électronique pour lui adresser une lettre d'information, des offres promotionnelles ou une invitation à compléter un questionnaire de satisfaction en ligne suite à son séjour.
- 28.2.** Ces données à caractère personnel ne seront transmises à des personnes chargées du traitement, des destinataires et/ou des tiers que dans la mesure rendue indispensable aux finalités du traitement, telles que mentionnées ci-dessus.
- 28.3.** Le Client est responsable de l'exactitude des données à caractère personnel transmises, et s'engage à respecter le Règlement Général sur la Protection des Données vis-à-vis des personnes dont il a transmis les données à caractère personnel au Bütgenbacher Hof, ainsi qu'en ce qui concerne toutes les éventuelles données à caractère personnel qu'il recevrait du Bütgenbacher Hof et de ses collaborateurs.
- 28.4.** Le Client confirme qu'il a été suffisamment informé quant au traitement de ses données à caractère personnel et à ses droits en matière de regard, de rectification, de suppression et d'opposition.

29. Renonciation

- 29.1.** Le non-exercice par le Bütgenbacher Hof d'un ou de plusieurs de ses droits, tels que précisés dans les présentes conditions, ne pourra jamais être considéré dans son chef comme une

renonciation à l'exercice de ce ou de ces droits. Le Bütgenbacher Hof ne sera jamais présumé avoir renoncé à un droit résultant des conventions auxquelles il est partie, ou d'une faute ou violation commise par quiconque, à moins qu'il y ait expressément renoncé par écrit.

30. Nullité partielle

30.1. La nullité d'une des clauses des présentes conditions générales n'entraîne pas la nullité de celles-ci. La clause nulle ne sera réputée non écrite que dans la seule mesure de son illicéité, les parties s'engageant à la remplacer le cas échéant, par une clause économique équivalente.

31. Droit applicable et litiges

31.1. Le droit belge s'applique aux présentes conditions et au Contrat.

31.2. Tous les litiges découlant du présent contrat seront tranchés par les Tribunaux d'Eupen, sauf disposition légale impérative contraire.

Si le client est un consommateur, les dispositions impératives du droit de la consommation restent applicables.